

FORMATION « INVESTIR LA FONCTION TUTEUR AS »

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Docteur Roullet

19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat Formation
Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :

formationcontinue@ch-
ussel.fr

Siret :

26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
 - Validation des acquis de l'expérience
 - Formation continue
- N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2021 au 30/12/2024

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation vise à accompagner tout professionnel AS intéressé à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'élève AS et plus particulièrement sur la posture de tuteur de stage.

FINALITÉ

S'approprier le nouveau référentiel de formation afin d'encadrer les élèves aides-soignants et de les aider à construire leur projet professionnel.

OBJECTIFS

- Clarifier les points clefs du référentiel de formation conduisant au diplôme d'État d'Aide-Soignant
- Acculturer les AS en poste au nouveau référentiel AS du 10 juin 2021
- Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage
- Développer une posture adaptée en privilégiant la réflexivité
- Concevoir et intégrer les différents outils pour évaluer les compétences

LE MÉTIER

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser **des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et **dans le cadre d'une responsabilité partagée** ».

MÉTHODES

Apports théoriques/Échanges

Travaux de groupe/mises en situation

Réflexion à partir de situations emblématiques

CONTENU

La notion de compétence

La notion d'évaluation et ses outils

L'ensemble du dispositif d'encadrement

INTERVENANTS : FORMATEURS IFAS USSEL

CALENDRIER :

1^{ère} session : les 25 et 26 septembre + 13 et 14 novembre 2024

2^{ème} session : les 20 et 21 février 2025 + 24 et 25 mars 2025

3^{ème} session : les 14 et 15 avril 2025 + 19 et 20 mai 2025

DURÉE :

2 fois deux jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 28 heures

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

Évaluation à partir d'un quiz d'auto-positionnement validé par la formatrice.

COÛT :

480 € par participant